

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 juin 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 juin 2012

2012 DF 60 Lancement d'un marché sur appel d'offres pour la réalisation d'études techniques et financières relatives à l'aménagement des accès et des sous-sols de la Tour Eiffel (7^e).

M. Bernard GAUDILLÈRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 5 juin 2012, par lequel M. le Maire soumet à son approbation les modalités de lancement de la consultation relative à un marché sur appel d'offres ouvert pour la réalisation d'études techniques et financières relatives à l'aménagement des accès et des sous-sols de la Tour Eiffel ;

Vu le code des marchés publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 72;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement en date du 5 juin 2012 ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard GAUDILLÈRE, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de lancement de la consultation relative au marché sur appel d'offres ouvert pour la réalisation d'études techniques et financières relatives à l'aménagement des accès et des sous-sols de la Tour Eiffel.

Article 2 : Sont approuvés l'Acte d'Engagement, le Cahier des Clauses Techniques Particulières, le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Règlement de la Consultation dont les textes sont joints à la présente délibération, relatifs à ce marché.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 11, nature 617, rubrique 20 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2012 et suivants, sous réserve de décision de financement.